

FANJEAUX....

Bulletin d'informations municipales

N° 73 Novembre 2019

Le mot du Maire

Dans un village, nous avons un équilibre à respecter entre le passé, le présent et l'avenir, entre les installations et les projets, entre les responsabilités, la confiance et le partage, le tout en gardant l'être humain au cœur de toute décision.

Nous devons bâtir une cité qui demeure un lieu de proximité, en gardant le lien social et le bien vivre ensemble. C'est à cela que nous nous employons jour après jour, à travers l'amélioration de la qualité de vie dans notre village.

Nous devons permettre l'aboutissement de toutes ces petites ou grandes idées qui changent la vie au quotidien, la solidarité, l'embellissement du village, les animations culturelles, sportives et festives.

Préserver notre espace de vie, même si cela n'est pas toujours admis de tous, doit

devenir l'axe central de toutes les décisions que nous devons prendre. Chacun d'entre nous a une responsabilité sur le devenir de notre planète, il n'y a pas de petit geste au quotidien inutile. L'urgence écologique est là et les irresponsables d'aujourd'hui devront rendre des comptes d'ici peu.

Puisque nous sommes condamnés à vivre ensemble sur notre planète, nous n'en connaissons pas d'autre à ce jour susceptible de nous accueillir, notre devoir est donc de prendre bien soin d'elle afin qu'elle nous supporte encore longtemps. Je vous souhaite de belles fêtes de fin d'année.

Le Conseil Municipal et moi-même vous donnons rendez-vous le Dimanche 12 Janvier 2020 à la salle polyvalente pour le traditionnel échange des vœux.

Denis Juin



ECOLE: Une rentrée sage et studieuse pour les CM.

Mme Amélie Picot remplace par intérim Mme Marie Lambijou et prend la direction de l'établissement scolaire et la classe de CP. Mmes Caroline Roques, Sarah Bordallo (en décharge de la direction) et M. Lionel Laffont se partagent les classes primaires, du CE1 au CM2. Mme Martine Zagonel ayant en charge les maternelles, petite, moyenne et grande sections.

AU FIL DES CONSEILS

Principales décisions prises en conseil municipal (le registre des délibérations est disponible en mairie).

6 juin 2019

Le permis d'aménager pour les travaux du Centre Bourg, phase 3, a été déposé. Aude Quentin, responsable voirie, eau et assainissement, de la Communauté de communes, étudie la possibilité de ne faire qu'un seul appel d'offres pour ces travaux portés par deux maîtres d'ouvrage : la CCPLM pour les réseaux et la commune pour l'aménagement des espaces publics.

Le (PLU) plan local d'urbanisme ne peut pas être arrêté pour l'instant. Malgré l'avis favorable du SCOT Lauragais (schéma de cohérence territoriale), les services de l'Etat ont demandé de réduire l'utilisation de terres agricoles pour des terrains à bâtir, en passant de 9 hectares à 7 hectares.

Habitat Audois étudie la possibilité de créer 10 à 12 logements pour personnes âgées sur les parcelles non vendues du lotissement Pomme Rose. Plusieurs solutions sont envisagées pour cette opération, réali-

sable grâce à la proximité de la Maison de Retraite, qui faciliterait les services de santé, de restauration et d'animation.

Présentation de l'application numérique du Département de l'Aude développée pour les sites du Pays Cathare. Plusieurs panneaux, permettant le téléchargement de cette application, seront installés sur notre commune. Cette application est complémentaire de celle du parcours de médiation touristique de la Communauté de communes.

Le PETR (Pôle d'équilibre territorial et rural) lance une opération pour le développement de la culture auprès des jeunes.

Ce projet, porté par les associations et la commune, permettrait l'attribution d'aides physiques et financières.

27 juin 2019

Demande de subvention pour les travaux de rénovation de l'éclairage public secteur Eglise, chemin de la Galinière et place du Treil auprès du SYADEN (Syndicat audois d'énergie).

La participation aux dépenses de fonctionnement de l'école pour les communes ayant des enfants scolarisés à Fanjeaux est fixée à la somme de 200 € par an et par enfant.

Le Conseil régional a accordé une subvention de 13.700 € pour les travaux d'entretien de la maison Gramont. Le devis pour la réfection des chéneaux a été signé.

Suite aux directives de la Préfecture concernant la canicule, des casquettes et des bouteilles d'eau seront

distribuées aux élèves et les cours de gymnastique seront annulés. De même des bouteilles d'eau seront distribuées pendant le spectacle de l'Association Familles Rurales, salle polyvalente.

Ecole : plusieurs ordinateurs devront être remplacés.

Une demande sera faite aux propriétaires des jardins situés en dessous de la cour de la maternelle afin qu'ils débroussaillent leur parcelle et évitent ainsi que les végétaux envahissent la clôture de l'école.

Suite à la réfection de l'éclairage du stade, la Fédération de Foot devrait donner son accord pour des rencontres nocturnes.

9 septembre

- Signature d'une convention de co-maîtrise d'ouvrage avec la CCPLM pour les travaux du Centre Bourg phase 3.

- Choix du bureau « Dessenin de Ville » pour l'étude à réaliser dans le cadre de la démarche Bourg Centre préconisée par la Région Occitanie.

- Le classement de la voirie communale devra être revu avant le 7 novembre 2019 afin d'intégrer la voi-

rie du lotissement Pomme Rose et les Places publiques, qui ne doivent plus être présentées en m² mais en mètres linéaires. La longueur de la voirie intervient dans le calcul de la dotation globale de fonctionnement versée par l'Etat.

- Le bureau d'études chargé de contrôler la qualité de l'air dans les écoles continuera les mesures par la pose de capteurs le lundi 30 septembre.

- Une demande a été faite auprès du CAUE de l'Aude (Conseil d'architecture, urbanisme et environnement) afin d'établir un diagnostic énergétique sur les bâtiments de l'école et de la salle polyvalente. Le CAUE réalise ces études gratuitement.

- L'acquisition du terrain qui permettrait l'agrandissement du cimetière et si possible, la réalisation d'un parking sur le haut de la parcelle, est en cours de discussion.

- A la suite de plusieurs départs de familles de la commune, 64 élèves sont scolarisés au lieu des 75 prévus.

Les classes ont été réorganisées, les Grandes Sections sont retournées avec les maternelles, les CP avec les CE1, les CE2 avec les CM1 et les CM2 seront seuls dans leur classe. L'emploi aidé qui a été renouvelé pour cette année scolaire suivra les GS (Grandes Sections) et sera mis à disposition des autres classes si nécessaire.

- De nombreux partenaires (CAUE, Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine, Région, Pays Lauragais...) étaient présents, à la réunion Bourg Centre.

15 octobre

- Travaux Centre Bourg phase 3 : en accord avec la CCPLM, choix de la SARL Durand et sous-traitance de l'entreprise Colas pour la partie des travaux concernant les réseaux d'eau et d'assainissement.

Accord pour la sous-traitance d'une partie des prestations de maîtrise d'oeuvre du bureau d'études Séri par la SARL Indis, de Carcassonne.

- Demande de subvention pour les travaux à réaliser maison Gramont.

- Accord sur la proposition de l'Architecte des Bâtiments de France afin de revoir le périmètre de protection des 500 mètres institué autour de l'Eglise et de la croix discoïdale du pont et de le transformer en PDA (Périmètre délimité des abords).

- Cession des terrains viabilisés du lotissement de l'impasse du Moulin au prix de 40,20 € TTC le m² : Lot N°1 : Christophe et Mélanie Aversenc, superficie de 1.227 m² - Lot n°2 : Cyril et Claire Juin, superficie de 1.220 m² - Lot N° 3 Quentin Cosenza et Jessica Martin, superficie de 1.056 m².

- Suite au contrôle du bassin de rétention du lotissement Pomme Rose par la DDTM, des travaux devront être envisagés afin de le mettre aux normes. Un escalier devra être ajouté, Habitat Audois devrait réaliser ces travaux. La commune, propriétaire du bassin après rétrocession par Habitat Audois, devra en assurer le nettoyage.

- Plan Local d'Urbanisme, l'enquête publique devrait débuter début janvier.

- Travaux Eglise : La DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) a informé la commune qu'une enveloppe de 300.000 € avait été réservée pour ces travaux en 2020.

- Création d'un gîte d'étape : une subvention a été allouée par le GAL (Groupement d'actions locales).

Le CENTRE BOURG

Inauguration Phase 2



Le samedi 15 juin a eu lieu l'inauguration du **circuit de médiation touristique** de la CCPLM et des **travaux de la 2ème phase du Centre Bourg**. Le ruban tricolore a été coupé par Monsieur Alain Thirion, Préfet de l'Aude.

Informations Phase 3

Les travaux de voirie qui concernent les rues du Seignadou, Courtine Amiel et de l'Eglise, initialement prévus en septembre 2019, ne débuteront qu'en janvier 2020.

Le retard pris n'est dû qu'à des «complications administratives». Les réseaux eau et assainissement n'étant plus du ressort de la commune mais de la Communauté de Communes Piège Lauragais Malepère, il a fallu adapter les dossiers de financement. Désormais c'est chose faite et le 20 janvier si la météo est favorable, le chantier débutera, secteur après secteur pour ne perturber qu'au minimum la circulation des riverains.

Le 24 juin, André Viola, président du Conseil départemental et Marie-Christine Bourrel animaient une réunion publique.

Après avoir informé sur les projets et réalisations 2018-2019 du département, ils présentaient un dispositif imaginé par le département pour permettre à chaque citoyen et citoyenne de proposer, défendre et décider d'un projet qui lui tient à cœur.

Création du budget participatif : que feriez-vous avec 1,5 million d'euros ?

Un budget participatif est un moyen de donner aux citoyens et citoyennes le pouvoir de proposer, voter, et donc décider de projets à réaliser pour l'Aude. Un dispositif qui se déroule en plusieurs phases.

- Les Audoises et les audois ont été invités à proposer des idées.
- De décembre 2019 à avril 2020 : étude de faisabilité et d'avril à juin 2020, chaque audois et audoise sera appelé à voter pour les projets proposés, projets qui devront être réalisables dans un délai moyen d'un an.

Chaque projet retenu sera financé à 100% dans une enveloppe de 1,5 million d'euros du budget départemental 2020.



Vote à main levée : Tout comme dans les autres cantons, les habitants du canton «de la Piège au Razès» ont été invités à définir les règles de fonctionnement du budget participatif.

Les premiers résultats de la concertation du budget participatif Départemental

- Un budget participatif qui portera sur l'ensemble des domaines d'intervention du Département
- Une partie du budget sera réservée à des projets en lien avec l'environnement
- Le montant des projets sera limité à 100 000 €
- Tous les habitants de l'Aude pourront voter, dès l'âge de 16 ans
- Une répartition géographique des projets doit être assurée, pour garantir l'égalité des chances entre les différents territoires.

LES MARCHÉS DE L'ÉTÉ

Pour apprécier les bons produits :

En complément du marché hebdomadaire du samedi matin,

- Le dimanche 21 juillet, le Marché des producteurs de l'Aude Pays cathare était organisé par la chambre d'agriculture de l'Aude et «Bienvenue à la ferme».
- Le mardi 31 juillet, c'était le marché nocturne qu'organisait l'Office de tourisme, les produits locaux là aussi étaient à l'honneur.

Sur chaque marché des stands de dégustations, des animations, une restauration sur place avec d'appétissantes assiettes gourmandes.

Découvrir et partager les savoir-faire ancestraux, le goût du terroir et les saveurs proposées par les Producteurs locaux

Les repas associés à ces marchés sont très appréciés, des gourmands et gourmets, des touristes, des habitants de Fanjeaux et des villages voisins.

LES CONSIGNES DE TRI ÉVOLUENT :

Les Français ont de plus en plus conscience que le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas et les comportements commencent à changer. Mais il est possible d'aller plus loin.

BIEN TRIER C'EST UN GESTE ECO CITOYEN

Réduire le poids des sacs noirs permettra de pas augmenter notre facture.

Tout ce qui se recycle est valorisé.

Le traitement des déchets est également source de création d'emplois dans les recycleries.

les métaux	le carton et cartonnettes	le papier	les bouteilles et les flacons en plastique	tous les emballages plastiques, sans distinction	le verre
L'aluminium et l'acier que l'on retrouve dans les boîtes de conserve et les canettes et aussi tous les petits emballages métalliques	La plupart du temps, ce sont les emballages et briques alimentaires.	Les prospectus, catalogues, enveloppes, magazines ou encore feuilles volantes et journaux.	Les bouteilles d'eau, de soda, les flacons de produits alimentaires, ménagers, d'entretien et d'hygiène.	Les pots (de yaourth...), les barquettes, les sacs, les films, les tubes ...	Les bocaux, les pots et bouteilles en verre, (sans couvercle, ni bouchon). <u>A mettre dans les colonnes à verre.</u>

LES RÈGLES D'UN TRI EFFICACE

**NE PAS METTRE UN EMBALLAGE DANS UN AUTRE
BIEN SEPARER LES OPERCULES, LES COUVERCLES
DES BARQUETTES, DES POTS...**

Règle n°1

Tous les papiers et tous les emballages en carton, acier, aluminium, briques alimentaires : en vrac dans le conteneur de tri !

Règle n°2

Pour les emballages en plastique : tous les emballages, contenants vides mais il n'est pas nécessaire de les laver. les bouteilles, flacons, pots, barquettes, sacs, films...

Règle n°3

Attention, «*le point vert*» ne signifie pas que l'emballage soit recyclable.

Il informe seulement que l'industriel qui fabrique l'emballage contribue à financer la valorisation.

LES CAISSETTES JAUNES : C'EST FINI

Dès janvier, des conteneurs à couvercle jaune seront disposés à côté des conteneurs d'ordures ménagères pour recevoir tout ce que contenaient les caissettes jaunes, le verre étant à déposer dans les colonnes à verre au niveau du cimetière, Route de Mirepoix ou Avenue de la Gare.

A savoir que, par exemple : on fabrique avec 1 tonne

- de bouteilles plastiques, 1.813 pulls polaires...
- de verre, 2.138 nouvelles bouteilles...
- de plastique opaque, 7,5 m de tuyau...
- de papier carton, 4.125 boîtes à chaussures...
- d'acier, 1.229 boules de pétanque...

*Il est toujours possible «d'adopter»
un composteur individuel de jardin.
Feuilles, déchets de tonte, résidus ménagers = du compost à portée de mains.*

A réserver à la mairie



... ET TOUJOURS

La déchetterie à votre disposition le jeudi de 8h à 12h et de 14h à 16h50, ainsi que le samedi de 14h à 16h50

Si vous avez un problème d'encombrants, que vous ne puissiez pas vous déplacer à la déchetterie (meubles, électroménagers, canapés...) **APPELEZ LA MAIRIE.**

REMISE DES KÉPIS BLANCS

Trente et un jeunes volontaires du 4^e régiment de la Légion étrangère (4^e RE) participaient à la cérémonie de remise de képis blancs qui s'est déroulée le 21 août. Après un premier mois de formation ils étaient récompensés de leurs efforts.

Après qu'ils aient juré « Honneur et Fidélité » au drapeau français, le lieutenant-colonel Revoil, chef de corps en second du 4^e RE, leur a remis le képi blanc et l'insigne de la Légion étrangère, qui font d'eux des légionnaires à part entière.

Marcel Vialaret, président des anciens combattants et Fnaca, et les membres de l'association, porte drapeau en tête, des anciens légionnaires, Denis Juin, maire de la commune, des élus municipaux, et la population étaient associés à cette cérémonie.



LE RECENSEMENT Ma JDC (Ma JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ)

Plus de liste de recensement à remplir sur papier

A 16 ans il faut ouvrir un compte sur l'appli : majdc.fr

Il permet de :

- Dialoguer avec son centre de service national et obtenir toutes les informations pratiques sur «ma JDC».
- Télécharger sa convocation.
- Obtenir des informations sur le lieu de «ma JDC».
- Télécharger son attestation de participation pour pouvoir passer ses examens et son permis de conduire.
- Actualiser ses données.

NOUVEAUX ARRIVANTS

Pour les nouveaux fanjuvéens, un livret régulièrement mis à jour est disponible en mairie et sur le site internet fanjeaux.fr

Il recense toutes les informations utiles, lieu et N° de téléphone, des services publics, collèges, lycée... associations du village, services de la communauté de commune...

Une mine de renseignements indispensables à connaître pour ne pas se sentir perdu en arrivant dans notre village.

PUBLI FANJEAUX : On s'abonne

Une adresse mail à communiquer à la mairie et vous recevrez les informations communales dans votre boîte à lettres électronique : coupure d'eau, d'électricité, travaux divers, manifestations communales, associatives...

Vos coordonnées ne donneront lieu à aucune publicité indésirable.

GESTION DU CIMETIÈRE *Un travail est en cours (et au long cours !)*

État des lieux, mise à jour des concessions...

Vous avez peut-être pu rencontrer Françoise Paraire et François Passemar, papier, crayon à la main et appareil photo en bandoulière. Ils recensent tous les emplacements, monuments, pierres tombales et avec l'aide des « mémoires » du village mettront à jour et compléteront les informations manquantes.

Vous serez peut-être sollicité pour compléter cette enquête. A terme il faudra savoir qui occupe le sol de notre cimetière.

Un travail de longue haleine, car notre cimetière est déjà mentionné sur un plan parcellaire de 1665.

Qui pourra, remonter le temps, aussi loin ?

Entretien «espaces verts»

Grâce au soutien des pépinières départementales qui fournissent les plantes qui peu à peu s'installent et colonisent les espaces entre tombes et allées évitant ainsi l'emploi de produits chimiques, la biodiversité reprend ses droits. Insectes, papillons, abeilles y ont fait leur retour. Mais l'entretien du cimetière de Fanjeaux nécessite toutefois plus de travaux d'entretien manuel pour nos employés.

EHPAD JEAN-LOUBES

14 lits peuvent désormais accueillir des personnes handicapées vieillissantes, dans le secteur Montagne Noire. M. Nello, animateur est affecté à ce nouveau service.

Un EHPAD ouvert sur la vie du village

Chaque année les résidents prennent une part active dans la décoration de la foire artisanale et rurale de l'été. Les décors de la Place des Halles étaient laissés à leur imagination, une déco «flower power» représentant à merveille le thème des années soixante dix, pour 2019.

L'animatrice Sarah a accompagné les plus valides des résidents pour une visite du salon d'art contemporain. Un détour par le jardin et sa buvette sous les ombres a été également apprécié.

L'école communale et l'association de Soie d'Or et d'Argent partagent un projet pour la biennale autour du fil 2020, tout comme en 2018 où les résidents

avaient confectionné un tableau en pompons représentant Van Gogh.

En retour la population fanjuvénienne a participé massivement à la manifestation de soutien aux personnels de l'établissement le 8 octobre, face au silence des pouvoirs publics sur le manque évident de personnel au service des personnes âgées.

Un appel aux dons déductibles des impôts (réduction de 66 %) est lancé par l'EHPAD en partenariat avec France Alzheimer Aude

Il s'agit de l'acquisition d'une «TowerTafel» : un dispositif innovant permettant à des personnes atteintes de maladies neuro-dégénératives de jouer par le toucher, avec des images lumineuses projetées sur une table. Cet outil stimule les sens et le lien social.

Le bulletin de souscription est disponible à la mairie.



Le skipper Nils Boyé, sixième de la catégorie «Rhum Mono», parmi les résidents de l'EHPAD

Qu'était venu faire Nils Boyé, tout jeune homme de 25 ans, skipper dans la Route du Rhum, à la maison de retraite ? Juste présenter son atypique parcours.

En rendant visite à ses grands parents résidents d'une maison de retraite en Bretagne, le hasard a voulu qu'il rencontre des adhérents du «Choix funéraire» (réseau d'indépendants) qui lui ont fait confiance et l'ont accompagné financièrement dans son projet de «Route du Rhum».

27 jours, 12 h, 47 mn et 5 s de mer pour atteindre la Guadeloupe !

LES FOUILLES DE LAS CRAVIEROS

Découvertes de l'été 2019

La présence de métallurgie, à l'intérieur du complexe potier et tuilier de la fin 4ème - début 5ème s, enrichira la connaissance de cette période antique assez méconnue.

Des foyers de forge, des restes carbonisés de bois, d'os et même de blé entrouvrent un volet supplémentaire de recherches pour les archéologues.

Une vingtaine de personnes ont participé au chantier 2019, un chantier qui a débuté le 12 août pour se terminer le 20 septembre. La plupart des jeunes fouilleurs ont apprécié notre fête locale et sont prêts à revenir l'année prochaine !



De la poterie aux décors raffinés était produite à Fanjeaux

LA MAISON GRAMONT,

Un centre culturel ?

EXPOSITIONS DE L'ÉTÉ

L'art contemporain

La Maison Gramont a été cette année encore, un lieu incontournable qu'il était bon de fréquenter.

L'exposition d'art contemporain a ébloui les amateurs de peinture, sculptures, céramiques, dans un cadre qui s'améliore d'années en années, grâce aux talents de Jacques, Antoon, Jackie et autres bénévoles.

Sous la conduite de Nicole Fourbil, professeur d'histoire de l'art, les enfants de l'école ont à tour de classe, visité l'exposition.

Une approche qui se voulait ludique des oeuvres d'art, peintures et sculptures. Les travaux qu'ils réaliseront dans le courant de l'année scolaire, avec leurs enseignants, seront présentés, Maison Gramont, au printemps prochain.

Nicole Fourbil répondra aux questions posées par l'un des petits:

«Et moi si je m'applique bien dans mon travail, je pourrai un jour avoir mes peintures accrochées ici?»

«Ce serait vraiment chouette !» dit un autre.

Le catharisme une idée reçue ?

Mise en scène dans le cadre de la 27^{ème} fête de la science de Montpellier, une exposition qui s'est intégrée au 55^{ème} colloque de Fanjeaux dont le thème était «Le catharisme en question».

A la lumière des recherches engagées par les historiens spécialistes des religions médiévales méridionales, la question se pose encore aujourd'hui, les termes que nous employons étaient-ils dans le langage quotidien des habitants de nos régions ? Grande bataille d'historiens.

Un mouvement religieux pacifique qui a tragiquement bouleversé le Midi, mais la politique s'était mêlée de religion... huit siècles se sont pourtant écoulés !

Aujourd'hui «cathare» «catharisme» sont mis à toutes les sauces, il faut faire tourner l'économie, vendre le territoire, du tourisme, des produits... pourquoi pas, mais sachons raison garder.

Une exposition qui a fait couler beaucoup d'encre et délier la parole.

Saurons-nous un jour si le but a été atteint ?

Broderie d'art et plumasserie, accessoires de mode, (bijoux, sacs, vêtements...)

Nicolas Jover et Yannick Delplace ont installé leur atelier dans un local au premier étage de la Maison Gramont.



Dans cet univers presque essentiellement féminin, les hommes ne sont pas oubliés : les noeuds papillons y voisinent avec les broderies arachnéennes.

Une visite de leur atelier s'impose en ces temps de fête. Une boutique propice aux cadeaux de fin d'année y est ouverte.

Au salon de thé tenu par l'association de Soie d'or et d'argent, thé, café, chocolat, pâtisseries régaleront les gourmands et prolongeront agréablement la visite.

Un défilé de mode de créateurs a eu lieu le samedi 23 novembre. Vous pourrez lors de votre visite découvrir les modèles portés lors de cette soirée.

du 22 novembre au 22 décembre, de 14 h à 18 h.
les vendredis, samedis di-



OLIVIER DE ROBERT,

historien et conteur, sur les traces des cathares

S'évader du présent, se mettre dans les pas d'un habitant de Fanjeaux, à l'aube du onzième siècle.

Que se passait-il donc à Fanjeaux, un gros bourg où les habitants, au pied de leur château n'avaient rien à craindre, bien à l'abri des remparts et de ses quatorze tours de guet ?

Et Olivier de Robert de raconter que dans cet univers qui nous paraît idyllique, malgré les apparences, la vie était dure, (mauvaises récoltes, disette qui s'en suivait, les maladies, les guerres seigneuriales en tout genre), le présent ne comptait que pour bien préparer sa vie dans l'au-delà. Alors quand des bons hommes et des bonnes dames, bons chrétiens eux aussi sont venus infuser peu à peu dans les consciences la vision d'un autre monde, que faire... ?

Le débat court encore aujourd'hui et éclabousse encore notre présent.

FÊTE DE QUARTIER ET DE LA MUSIQUE



Les habitants de la Place des Halles, La Promenade, les rues de l'Eglise et du Bourguet-Nau ont relevé le défi et organisé la fête de quartier et de la musique le 09 juin 2019.

Il faut bien évidemment tout prévoir, la logistique et les bras pour monter les chapiteaux, déplacer chaises et tables : recevoir 350 personnes n'est pas mince affaire. La mobilisation a été générale et l'on revoit au fil des ans ceux qui ont déjà vécu l'expérience, heureux de prêter main forte aux «novices».

A tous les stades, de la convivialité à en revendre !



La fête avant, on prépare, pendant, on assure et après... il faut tout remettre en ordre !

Le quartier «Pomme Rose», tiré au sort, sera le prochain, toute une année pour s'y préparer.

FESTI-FANJEUX



De multiples animations de rues qui émaillent une journée de juillet.

Une manifestation qui d'année en année acquiert ses lettres de noblesse et devient incontournable dans le paysage fanjuvéen.

Concerts, Danse, Théâtre, clowneries ... des compagnies connues et d'autres qui ne demandent qu'à l'être. Une folle journée pourrait-on dire qui s'adresse à tout public et qui amène un grand nombre de visiteurs dans notre village.

Les Arts ont dit, organisateurs de la journée on en fait encore fort cette année. Mais où vont-ils chercher toutes ces idées ?

LA VIE DES ASSOS

LES ANNIVERSAIRES

Après les 70 ans de la gym le 5 juin (voir le bulletin municipal N° 72), l'ESF a fêté le 23 juin ses 60 ans et l'Amicale du 3ème âge (dotée du nouveau nom de Génération Amitié Loisirs) ses 40 ans, le 23 novembre. L'occasion pour ces deux clubs de réunir tous leurs adhérents, anciens et nouveaux pour faire... la fête !

Soixante ans pour l'ESF



Lâcher de ballons symbolisant les 60 ans de l'ESF (Etoile Sportive Fanjeaux-La-Piège).

Le club de foot en «jaune et noir» a vu le jour en avril 1959. Son premier président en était Julien Bedos, suivi d'André Ormières, Henri Castel, Francis Cassagnol, André Morel, Francis Quérol, Ghislain Heuline, Jean-Pierre Ormières, Jean Castel et Clément Jover; Aujourd'hui Jean Castel, Pascal Ferrières et Yann Marteau président à la destinée du club.

Quarante ans, une longue histoire, pour le GAL (Génération Amitié Loisirs)

Le premier président de l'Amicale du 3ème âge était Victor Béziat, il avait laissé place à Guy Louis qui a assuré de nombreuses années la présidence du club avant de passer le flambeau à André Boutet. Après le décès de celui-ci, Francis Cassagnol a repris les rênes de l'association.



Voyages, sorties ont été et sont toujours au programme. Au fil des années le tour de France des régions visitées est presque bouclé, avec également des incursions chez nos voisins européens.

Des séjours d'une semaine qui laissent de beaux souvenirs à partager.

«Un anniversaire sans bougies à souffler sur un gâteau ne serait pas un vrai anniversaire!»

UNE BIEN SYMPATIQUE CÉRÉMONIE

Pierrette Béziat-Bouichou était à l'honneur le 16 novembre

et recevait des mains de Colette Chenel, présidente des Médaillés de la Jeunesse et des Sports et de l'Engagement associatif et en présence de Jean-Pierre Joubé, président départemental de Familles Rurales, le premier prix :

Animateur familial féminin pour engagement associatif

de l'Association Régionale des médaillés du sport et de l'engagement associatif.

Une distinction qui vient reconnaître et récompenser les longues années de bénévolat et de dévouement de Pierrette, qui par ses actions contribue à promouvoir tolérance et bien vivre ensemble.

Familles Rurales Fanjeaux bénéficiera d'un accompagnement financier de la part de la fédération Familles Rurales départementale

Familles Rurales «du lourd» à Fanjeaux !

Petite enfance avec l'accueil Parents-enfants, cours de danse pour les jeunes et moins jeunes, soutien scolaire, rapprochements avec les aînés de l'Ehpad, animations et spectacles en tout genre... INCONTOURNABLE !



Une récompense largement méritée

UNE ÉQUIPE AU «TOP»

Autour de Christophe Aversenc, Cédric Vialaret et Christine Florent s'ajoute un grand nombre d'adhérents. Tous mènent à bien les manifestations festives du village qui débutent le 1er janvier et se terminent le 31 décembre !

Sur la brèche toute l'année : Réveillon, bals, fête locale, Carnaval et ce sans compter l'appui que le Comité apporte aux associations pour presque tous les repas.



LES AMIS DES CHEMINS DE SAINT-JACQUES EN TERRE D'AUDE

Invitait Adeline Rucquoi, spécialiste d'histoire médiévale, le 10 novembre à Fanjeaux, pour une conférence : «*Dominique, un saint espagnol*». La «Journée découverte» se déroulera à Alairac en avril 2020.

LES FANJUVÉENS SONT GÉNÉREUX

DONNEURS DE SANG

Une cinquantaine de personnes répondent à l'appel de l'Amicale des Donneurs de sang lors de chaque collecte, un large record pour notre secteur.

BRIOCHES DE L'AMITIÉ

1.580 € ont été récoltés lors de la campagne «brioches» d'octobre dernier, une somme qui soulagera le quotidien des handicapés mentaux de l'Aude.

TÉLÉTHON

Les associations ont répondu à l'appel «Téléthon du Razès» en organisant diverses animations, randonnée, petit déjeuner gourmand, repas, vente de sapins, loterie, pesée de jambon... 1.302 € ont ainsi été récoltés.

DES CHANGEMENTS

A la tête de CARRÉ D'AS

Le tout nouveau bureau a été élu autour de Jean Tisseyre, autour de lui Jean-Pierre Ormières, Driss Alimi, François Passemar et les membres actifs et assidus des concours, Jean Castel et Gérard Bru-neira.

Chaque vendredi, salle Blaché, une trentaine de personnes se retrouvent et partagent un bon moment de convivialité.

Les concours alternent ainsi au fil des saisons, l'hiver la belote et l'été la pétanque sur le boulodrome municipal.



A la tête de la FNACA

Le bureau des Anciens combattants et FNACA s'est resserré autour de Cédric Batard. Jean Novello et Marcel Vialaret étaient à ses côtés lors de la «passation de pouvoir». L'assemblée générale du 29 novembre a acté ce changement.

Les Anciens combattants et Fnaca accompagnent la municipalité à chaque cérémonie du Souvenir, les 19 mars, 8 mai, 14 juillet et 11 novembre.



Les forces vives ASSOCIATIVES

Présidents ou personnes à contacter à Fanjeaux

Amicale Donneurs de Sang	* Christine FLORENT
Amis chemins de St-Jacques	* Francis CASSIGNOL
Anciens Combattants	* Cédric BATARD
Arts et culture	* Jacques LAVEISSIERE
Boule Fanjuvénienne (La)	* François PASSEMAR
Boulognaires (Les)	* Véronique CALMET
Carré d'As	* Jean TISSEYRE
Centre d'Études Historiques	* Françoise PARAIRE
Comité des Fêtes	* Christophe AVERSENC
Coopérative scolaire	* Marie LAMBIJOU
ESF football	* Jean CASTEL
Familles Rurales	* Pierrette BEZIAT
Fanjuvénienne (gymnastique)	* André DEUMIER
Génération Amitié Loisirs	* Francis CASSIGNOL
Jumelage Fanjeaux-Caleruega	* Pierre RIO
Les Arts ont dit	* Didier CHARRIER
Le chat du Seignadou	*Nathalie Baudin
Parents d'élèves	* (association en sommeil)
Secours Mutuel Saint-Roch	* (association en sommeil)
Société de Chasse	* Jean-Roch LASSALLE
Soie d'or et d'argent	* Françoise JOVER
Tennis Club Lauragais	* Françoise PARAIRE
Yoga	* Sandrine DELBOULBE

BULLETIN MUNICIPAL

3 publications annuelles

Janvier ~ Mai-juin ~ Octobre-novembre

Il n'a pour but que de retracer la vie municipale.

MAIRIE

2 rue Courtine Amiel

11270 Fanjeaux

04 68 24 70 01

www.fanjeaux.fr



SAMU : 15

POLICE : 17

GENDARMERIE : 04 68 76 10 17

POMPIERS : 18 - (112 depuis un portable)

N° D'URGENCE